



Crédits photos: Serge Signore / MundoTaekwondo / Sirine Benguesmia

OPEN 93

INTERNATIONAL POOMSAE

PALAIS DES SPORTS - 9 AV. ROGER SEMAT, 93200 SAINT-DENIS

PUPILLES - BENJAMINS - MINIMES - CADETS - JUNIORS - U30 - U40 - U50 - U60 - U65 - +65

PAIRES - TRIO - EQUIPES 4 ET + - FREESTYLE

LUNDI 9 JUIN 2025



Saint Denis

MARTIAL EVENTS





Lundi 9 juin 2025 – Palais des sports – 9 avenue Roger Semat 93200 St Denis

OPEN POOMSÆ 93

LUNDI 9 JUIN 2025

Tous grades - Limité à 250 Participants

Programme:

8h30 à 9h30: accréditations

9h30 à 12h30 Pupilles – Benjamins – Minimes – Cadets tous niveaux

13h30 à 17h30 Juniors, U30, U40, U50, U60, U65, +65 tous niveaux, les paires, trio et équipes de tous âges et tous niveaux, Freestyle

PUPILLES / BENJAMINS / MINIMES / CADETS / JUNIORS / U30 / U40 / U50 / U60 / U65 / +65 / PAIRES / TRIO / EQUIPE 4+ / FREESTYLE

CONDITIONS D'ACCÈS

Être dans les catégories d'âge benjamins, minimes, cadets, juniors, U30, U40, U50, U60, U65; +65, Paires, Trio, Equipes 4+

- Affiliation: Chaque club devra être affilié à la FFTDA ou à une fédération reconnue par la World Taekwondo
- Grade: les compétiteurs doivent respecter les grades et poomsaes de leur catégorie, le surclassement est possible cf. ci-dessous
- Passeport sportif: les compétiteurs et coaches devront avoir un passeport sportif à jour de la licence 2024/2025 (pas d'attestation de demande), certificat médical de la saison en cours, autorisation parentale pour les mineurs. Pour les étrangers, documents correspondants de la fédération du pays en question
- Nationalité: aucune restriction
- Droits d'accès: être inscrit à la compétition dans Martial Events avant la date limite. Les clubs devront s'être acquitté du montant global de l'inscription qui s'élève à 20€ par athlète, 30€ par équipe (paire, trio et 4+).
- **Date limite des inscriptions sur Martial events: samedi 31 mai 2025**
- Paiement: à effectuer directement sur Martial Events ou par chèque à l'ordre du CDT 93 et à envoyer chez Monsieur Abdel Hashas au 23 rue du Bois de l'Eglise 77 280 Othis avant la date limite

CATÉGORIES D'ÂGES ET DE NIVEAUX ET POOMSÆ IMPOSES

Années de naissance	D - 15 ^{ème} à 7 ^{ème} keup	C - 6 ^{ème} à 4 ^{ème} keup	B - 3 ^{ème} à 1 ^{er} keup	A - 1 ^{er} dan et + (surclassement possible)
Pupilles 2018-2019 F/M	1, 2 ou 3 ^{ème} Poomsae au choix	3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} , 6 ^{ème} Poomsae au choix	6 ^{ème} , 7 ^{ème} , 8 ^{ème} Poomsae, Koryo au choix	8 ^{ème} Poomsae, Koryo au choix
Benjamins 2016-2017 F/M				8 ^{ème} Poomsae, Koryo, Kumgang, Taebaek au choix
Minimes 2014-2015 F/M				
Cadets 2011 à 2013 F/M				
Juniors 2008 à 2010 F/M				
U30 1995 à 2007 F/M				
U40 1985 à 1994 F/M				
U50 1973 à 1984 F/M				
U60 1965 à 1974 F/M				
U65 1964 à 1958 F/M				
+65 1959 et avant F/M				
Freestyle 2010 et avant F/M	Passage sur 1 min de musique au maximum – Techniques et acrobaties libres – Jugement sur critères de difficulté des acrobaties / Performance / Justesse technique			

- **Surclassement d'âge pour les équipes Paires, Trio, Equipes 4 et +:** 1 seul athlète a le droit de provenir d'une catégorie d'âge inférieure
- **Surclassement de niveau de ceinture pour les équipes Paires, Trio, Equipes 4 et +:** 1 seul athlète a le droit de provenir d'une catégorie de ceinture inférieure
 - **Paires:** les athlètes doivent être de sexes différents, les catégories pupilles, benjamins ne sont pas admis pour les paires sauf surclassement d'un athlète. Les poomsaes à présenter sont ceux du plus gradé
 - **Trios:** les athlètes doivent être du même sexe. les catégories, pupilles, benjamins ne sont pas admis pour les trios sauf surclassement d'un athlète. Les poomsaes à présenter sont ceux des deux plus gradés
 - **Equipes 4 et +:** aucune contrainte de sexe, de niveau ou d'âge – Poomsaes libres
- **Système de tours:**
 - Si + de 16 compétiteurs dans la catégorie: 1^{er} tour: 1 poomsae, 2^{ème} tour: 1 poomsae, 3^{ème} tour: 2 poomsaes différents
 - Si entre 8 et 15 compétiteurs: 1^{er} tour: 1 poomsae, 2^{ème} tour: 2 poomsaes différents
 - Si entre 1 et 7 compétiteurs: 1^{er} tour: 2 poomsaes différents

Les classements sont faits suivant les notes obtenues à chaque tour. Pour la finale, c'est la somme des deux notes qui donne la note globale

RÈGLEMENT: Cf. règlement FFTDA

Invitation

Open Elite & Espoir combat & Poomsae CDT 93 – Edition 2025

A l'attention de

Du club de

Madame, Monsieur, chers Arbitres et Juges et Entraîneurs de clubs,

C'est avec un immense plaisir que le Comité Départemental de Taekwondo de Seine Saint Denis vous annonce la tenue des Opens internationaux Elite & Espoir Combat & Poomsae qui auront lieu du 6 au 9 juin dans la ville de Saint Denis en France métropolitaine.

Par la présente, le Comité Départemental Taekwondo 93 souhaite vous solliciter quant à vos compétences, votre expertise et la valeur de vos athlètes et vous convie à participer à notre compétition internationale.

Cette année, le CDT93 a décidé de contribuer à la promotion de notre discipline en proposant une offre de compétition complète, accessible à tous les niveaux en combat. Vous trouverez les circulaires en pièces jointes.

Voici le programme de la compétition:

- Vendredi 6 juin 2025: Pesées Elites
- Samedi 7 juin 2025: Compétition Elites / Pesées Espoirs
- Dimanche 8 juin 2025: Compétition Espoirs
- Lundi 9 juin 2024: Compétition Poomsae

Je vous prie de nous confirmer votre présence avant le 31 mai 2025.

Je serais heureux de vous compter parmi nous afin de partager ces moments forts et vous prie d'agréer, l'expression de mes respectueuses salutations martiales.

Sportivement,

Abdelhak Hashas,
Président du Comité Départemental de Taekwondo
Seine Saint Denis

Ass. Comité Départemental
TAE KWON DO Seine Saint Denis
6 All. des Tilleuls
93110 ROSNY SOUS BOIS
N° Siret : 447 904 004 00028 9499Z
Tél. : 06 23 05 61 85 (Abdel)

